

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 22 Octobre 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLANTARD Thierry, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), M. PLUMELET Jean-Luc (*pouvoir à Mme POYER Audrey*) et M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme POYER Audrey et M. PLANTARD Thierry.

OBJET :	<i>Cession d'un terrain privé communal au lieudit Coëtmeur</i>
----------------	--

N° 2015 / 10 / 25

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de vendre à Monsieur François PAUVERT une parcelle de terrain qui est propriété communale. Le terrain cadastré section AN numéro 360 d'une superficie de 142 m² correspond à une parcelle constructible classée en zone Ub au Plan Local d'Urbanisme.

*Considérant l'avis de France Domaine en date du 13 Octobre 2015,
Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux du 07 octobre 2015,*

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de vendre à Monsieur François PAUVERT la parcelle de terrain cadastrée section AN numéro 360 d'une superficie de 142 m² sur la base de 35 € le m²,

PRECISE que l'acte notarié sera rédigé en l'Etude de Maître RUAUD, Notaire à BLAIN,

DIT que tous les frais afférents à ce dossier seront à la charge de l'acquéreur,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document correspondant à cette transaction.

Vote : Unanimité.

Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20151029-CM-2015-10-25- DE Date de télétransmission : 03/11/2015 Date de réception préfecture : 03/11/2015
--

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 3 Novembre 2015,

Le Maire,

